





Communiqué de presse

5/06/2021

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et la SOCAMA s'engagent en faveur du développement économique du territoire.

Les trois partenaires historiques renouvellent leur engagement pour contribuer au développement, à la promotion et à la valorisation des 208 000 entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet et les chefs d'entreprise artisanale dans leur activité, les partenaires transmettent leur expertise dans le domaine du financement de l'entreprise à l'occasion d'événements, de réunions d'information, de webinaires, d'afterworks ou autres ateliers thématiques proposés par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à ce réseau de coopération, les chefs d'entreprise artisanale et les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement essentiel à leur développement, notamment sur tous les sujets liés au financement.

Depuis 2018, les trois partenaires sont également associés à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour lancer avec succès le prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes, un prêt à taux zéro, sans garantie personnelle ni frais de dossier, compris entre 3 000 € et 20 000 €, devant être complété par un financement bancaire classique. En cas de défaillance des entreprises, la SOCAMA et la Région apportent leur garantie. Ce prêt permet ainsi aux artisans de la région d'investir plus facilement dans des projets de création, de transmission ou de développement d'entreprise. A ce jour, ce sont 2 000 prêts Artisan Auvergne Rhône Alpes qui ont été délivrés pour un montant de 23 M€.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat entretient depuis toujours des relations très étroites avec la Banque Populaire tant au niveau national que régional. Toutes deux soutiennent des initiatives qui visent à faire connaître et reconnaître le poids et le rôle essentiels de l'économie de proximité, et plus précisément de l'artisanat. Leurs deux réseaux, en partenariat avec la SOCAMA, partagent également la même responsabilité qui consiste à promouvoir l'artisanat. C'est pour cela que les partenaires ont notamment décidé, il y a plus de 10 ans, d'organiser ensemble le Prix Stars et Métiers. Ce concours récompense des entreprises artisanales particulièrement performantes et offre une belle vitrine du goût d'entreprendre dans l'artisanat.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Depuis plus de 120 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 315 000 sociétaires, elle fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le groupe BPCE.

Forte de ses 3 200 collaborateurs, elle accompagne aujourd'hui 1 million de clients sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et la Corrèze. Elle maille le territoire au travers de 293 agences de proximité, 10 agences agriculture et viticulture, 22 agences Entreprises, 2 agences Grandes Entreprises, 9 agences banque privée et 1 e-agence.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les services spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque capable d'innover pour accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son conseiller.

Banque autonome de plein exercice, BPAURA contribue au développement de l'économie régionale avec la distribution de plus de 9,2 milliards d'euros de prêts sur l'année 2020 (prêts aux particuliers et aux entreprises), incluant plus de 20 000 Prêts Garantis par l'État pour un montant de 2,5 milliards d'euros, et un encours de crédits de 32,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, BPAURA affiche des résultats solides malgré le contexte économique difficile avec un PNB de 680,1 M€, un résultat net de 108,2 M€ et 3 milliards d'euros de capitaux propres.

Responsable et à l'écoute des grands enjeux actuels, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes crée en septembre 2020 la Banque de la Transition Énergétique. Intégralement dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement d'initiatives en faveur de la transition énergétique et environnementale en région, son originalité repose sur quatre engagements forts : tracabilité de l'épargne, territorialité de l'action, circuit court et démarche partenariale.

SOCAMA Auvergne Rhône Alpes

La SOCAMA Auvergne Rhône Alpes, première société de Caution Mutuelle Artisanale, partenaire exclusif de la Banque Populaire, est également aux côtés des artisans, créateurs ou entreprises en développement pour favoriser la réalisation de leurs projets.

Au service des artisans, commerçants et professions libérales, la SOCAMA est administrée par des Experts Métiers (Professionnels reconnus représentant la diversité du monde de l'artisanat, du commerce et des professions libérales) qui connaissent les professions et le territoire. Ces professionnels apportent leur savoir-faire et valident l'octroi de la garantie SOCAMA au sein des comités de crédits locaux.

La SOCAMA partage le risque lié au financement, elle facilite ainsi l'accès au crédit et limite de ce fait les recours sur le patrimoine des emprunteurs en cas de défaillance de l'entreprise. Accompagner ceux qui entreprennent, c'est reconnaître leurs qualités et leur savoir-faire professionnel c'est pourquoi la SOCAMA positionne l'Homme au cœur de son activité.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Etablissement public d'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie régionale et locale. Elle veille à ce que les intérêts généraux de l'artisanat soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et les réglementations, puis à la bonne mise en œuvre de ces politiques. Participant activement à l'attractivité du territoire par ses missions et ses actions, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes est un acteur incontournable du développement économique des entreprises artisanales.

Présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et forte de l'expertise de ses 650 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les 208 000 entreprises artisanales de la région à tous les stades de leur développement : création, apprentissage, développement, transmission. L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi 311 000 salariés et 24 000 apprentis.

2 | 2